

# 28 amendements SNETAP au congrès FSU

Poitiers - 11 au 15 février 2013

snetap  
FSU.



# EDITO

Le 7ème congrès de la FSU, celui de ses 20 ans, vient de se terminer. Les textes qui ont tous été très largement adoptés sont maintenant la feuille de route de notre fédération et de ses syndicats pour les 3 années à venir.

Ces textes concernent tous les champs d'intervention de la FSU. L'éducation bien sûr avec le texte du thème 1 mais aussi les services publics avec le thème 2, les alternatives économiques, sociales et écologiques avec le thème 3 et l'avenir du syndicalisme avec le thème 4.

Le congrès a également adopté un texte action appelant aux prochaines échéances de mobilisation des personnels. Le 5 mars avec la CGT et FO contre l'ANI (Accord National Interprofessionnel) mais aussi la suite indispensable de la grève du 31 Janvier dans les Fonctions Publiques et une manifestation nationale pour une vraie refondation de l'Education !

Le CSN du SNETAP-FSU avait mandaté sa délégation nationale sur un certain nombre de propositions et d'amendements à porter durant ce congrès fédéral.

Une synthèse vous est proposée pour que chacun(e) puisse prendre connaissance des avancées obtenues dans chacun des thèmes.

De manière générale, l'essentiel des propositions du SNETAP-FSU a été retenu et intégré par les rapporteurs aux textes fédéraux. C'est une reconnaissance du travail des nombreux militants de notre syndicat dont il convient de se féliciter ! Et maintenant, après l'intense réflexion, les nombreux votes et les décisions largement partagées de ce congrès, passons à la mise en œuvre sans plus tarder !



Gérard Pigois  
Secteur Vie Fédérale

## Composition de la délégation SNETAP au 7ème Congrès National de la FSU

Poitiers - 11 au 15 février 2013

Olivier Bleunven, secrétaire général adjoint « secteur Pédagogie Vie scolaire » – Caroline Brukhanoff, membre du bureau national et secrétaire catégorielle « Administratifs B et C » – Fabrice Cardon, membre du bureau national et secrétaire titulaire secteur « Pratiques pédagogiques et éducatives Recherche Formation des maîtres » – Frédéric Chassagnette, secrétaire général adjoint secteur « Vie Syndicale » – Sylvie Debord, secrétaire générale adjointe secteur « Corporatif » – Patricia Ebersveiller, membre du bureau national et secrétaire titulaire secteur « Coordination de l'action sociale , de l'hygiène et de la sécurité » – Eric Faussemagne, membre du bureau national et secrétaire catégoriel titulaire « Filière ouvrière » – Francis Gaillard, membre du bureau national et secrétaire titulaire secteur « Coordination de l'information » – Jean-Luc Giely, secrétaire régional TOS SNETAP-FSU – André Languille secrétaire catégoriel adjoint « Retraité-e-s » - Jean-Marie Le Boiteux, secrétaire général – Sylvie Maillolchaud, trésorière de section et corres-pondante locale « Collectif TOS » - Philippe Mougdon, secrétaire catégoriel titulaire « TEPETA filière ouvrière » - Serge Pagnier, secrétaire général adjoint secteur « Politique Scolaire Laïcité » – Corinne Philippot, élue paritaire « Administratifs B et C » - Bruno Polack, membre du bureau national secrétaire catégoriel titulaire « Enseignants du supé-rieur » – Catherine Sevin élue paritaire « Adminis-tratifs B et C » - Marc Versepuech, secrétaire adjoint secteur « Coordination de l'action sociale , de l'hygiène et de la sécurité ».

Remerciements aux autres camarades SNETAP-FSU présents au congrès, au titre de leur section départementale FSU, d'une tendance ou encore de l'organisation.

Stéphane Bamini, section départementale FSU 48 -  
Patricia Blandelle, section départementale FSU 86 -  
Yannick Le Blanc, section départementale FSU 86 -  
Gérard Pigois section départementale FSU 53 -  
Hélène Pognant, section départementale FSU 86 -  
Pierre-Olivier Poyard, section départementale FSU 88 -  
Anne-Caroline Vinet, section départementale FSU 58

# Bilan du congrès FSU

**Thème 1 Education :**  
**le texte a été adopté par 89,95 % des voix**

**Demandes du  
SNETAP-FSU**

**Amendements retenus  
en rouge**

## **1 Mandat de création d'un ministère unique**

Les termes du mandat de Lille sont repris intégralement dans la partie 3 « scolarité, parcours scolaires » :

*« La FSU défend l'idée d'un rattachement des secteurs d'enseignement des ministères de l'agriculture et des affaires maritimes, à un ministère unique chargé de l'éducation qui rassemblerait tous les secteurs (Éducation Nationale, Agriculture, affaires maritimes). »*

## **2 Le refus du mixage des publics et des parcours**

Suite à la divergence avec le SNESUP qui ne s'oppose pas au mixage des étudiants, la formule retenue est :

*« C'est dans un contexte d'économie de moyens et de recherche forte de l'adéquation formation-emploi, que se sont développés le dispositif de mixages d'élèves, **d'étudiants en BTS**, d'apprentis ou d'adultes dans le cadre des lycées des métiers notamment, et la mise en place de mixage des parcours imposant aux jeunes un statut non choisi (formation initiale sous statut scolaire ou apprentissage). La FSU dénonce cette politique des Conseils régionaux et des autorités académiques (rectorat, DRAAF) qui au nom de la défense de filières fragilisées ou de pseudo-innovations pédagogiques, conduit à une dégradation tant pédagogique que statutaire pour les élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires. De même, des Conseils généraux qui au titre de financeurs, interviennent dans les projets éducatifs, tendant à définir les orientations pédagogiques, outrepassent leurs compétences. **Cette politique remet en cause le caractère national des diplômes et l'équité de traitement des élèves selon le territoire de résidence.** Cette politique porte aussi atteinte aux conditions de travail des personnels, voire déroge à leur statut. Le mixage des publics **et***

# Thème 1 Education : le texte a été adopté par 89,95 % des voix

Demandes du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

## 2 Le refus du mixage des publics et des parcours (suite)

*des parcours* traduit en réalité un nouveau désengagement de l'État mais aussi les prémices de l'acte III de décentralisation voulu par certains présidents de région, soucieux de développer leurs prérogatives et de suivre les directives européennes en matière de formation. »

Dans la partie 3, avec le SNUEP nous avons porté et obtenu que soit clairement inscrit le refus du mixage : « Dans l'enseignement professionnel, le retour à un cycle de référence en quatre ans doit être une priorité afin de permettre à tous les élèves de réussir et de poursuivre leurs études. *Tout élève doit pouvoir commencer, poursuivre et terminer sa formation professionnelle initiale sous statut scolaire par l'obtention du baccalauréat professionnel. De ce fait, la FSU s'oppose à un mixage des parcours sous statut scolaire et par apprentissage.* »

## 3 La réforme des trois voies du lycée

En séance nous avons contribué à faire ajouter le constat d'une fragilisation du caractère national des diplômes suite à ces réformes : « La réforme des trois voies du lycée, actée dans la précipitation, a accentué les difficultés des élèves et des personnels. Elle a non seulement introduit des aberrations pédagogiques comme l'accompagnement personnalisé en classe entière, les dédoublements à la seule initiative des chefs d'établissement ou l'alourdissement sans précédent de certains programmes, mais elle a aussi fragilisé et dénaturé certaines disciplines et démantelé des filières entières; *elle a contribué à fragiliser le caractère national de l'Éducation et des diplômes.* »

## 4 La place des CoPsy dans l'enseignement agricole public

Les rédacteurs ont choisi d'intégrer l'enseignement agricole dès le début du paragraphe dans le zoom « orientation : du suivi psychologique à l'orientation » :

« Dans le 1er comme dans le 2nd degré, *y compris dans l'enseignement agricole*, les

# Thème 1 Education : le texte a été adopté par 89,95 % des voix

Demandes du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

## 4 La place des CoPsy dans l'enseignement agricole public (suite)

interventions directes des psychologues visent à la prise en compte de la dimension psychologique dans le développement cognitif, social et affectif, non pas dans un but d'adaptation à l'existant mais d'autonomie et d'émancipation personnelle. La question des projets d'avenir est cruciale pour les élèves et leurs familles en termes de trajectoire sociale et culturelle. Il faut donc leur permettre de trouver dans l'École des personnels formés et qualifiés à l'écoute et au suivi et non pas des « référents » armés de leur seule bonne volonté. »

## 5 L'ESC comme dispositif original d'éducation artistique et culturelle

Dans le zoom « culture pour tous » nous avons été entendus que soit cité, comme exemple d'éducation artistique et culturelle, l'ESC.

« L'École, obligatoire, peut et doit garantir à tous les clés pour construire cette entrée dans la culture et la possibilité d'opérer des choix critiques. Elle doit veiller à ne pas constituer des classes sélectives, mais au contraire à promouvoir la démocratisation de l'accès à la culture. *A cet égard, l'originalité du corps des enseignants en éducation Socio-culturelle dans l'enseignement agricole public est un exemple.* »

## 6 L'apprentissage

Avec le SNUEP nous avons demandé davantage de précision sur la position de la FSU sur l'apprentissage et notamment entre apprentissages public et privé. Le texte, dans la partie 3, a donc été modifié comme suit :

« La FSU réaffirme son opposition au développement de l'apprentissage. *L'apprentissage ne doit pas se développer au détriment des formations professionnelles initiales sous statut scolaire, mais bien par un transfert de l'apprentissage privé vers le service public d'éducation. Afin de garantir leur qualité, ces formations doivent être organisées par le service public d'éducation dans le respect du statut des personnels*

## Thème 1 Education : le texte a été adopté par 89,95 % des voix

Demandes du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### 6 L'apprentissage (suite)

*dédiés et formés, et des choix d'affectation des jeunes. »*

### 7 Le numérique à l'école

Sur cette question, où le paragraphe traitait surtout de la formation par le numérique, il nous a semblé important d'ajouter la nécessité d'une formation au numérique. Notre demande a été retenue et intégrée dans le texte suivant :

*« ... Cet objectif nécessite d'aborder la question de la formation au numérique et de la formation par le numérique. Les élèves, les étudiants mais également les personnels doivent être formés à ses fonctionnements, à ses possibilités ainsi qu'à ses risques. »*

## Thème 2 Services Publics : le texte a été adopté par 93,16 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### 8 Caractérisation de la réorientation de la politique budgétaire gouvernementale (introduction du thème)

La nouvelle rédaction :

*« Les politiques gouvernementales d'austérité dictées par les marchés ont aggravés, ces dernières années, les inégalités et compromettent encore les possibilités d'accès aux droits fondamentaux ».*

*De même , le texte rappelle son désaccord avec la RGPP conduite sous Sarkozy et exige : « une rupture avec l'austérité budgétaire qui sert de fil à plomb à la MAP (...).*

### 9 Acte III de décentralisation et transfert des Services Publics

Les congrès départementaux de la FSU ont, pour la plus part d'entre-eux, fait des amendements convergents avec ceux du SNETAP-FSU et sont intégrés ainsi dans la rédaction finale :

*« Le congrès de la FSU exige que les CIO, leurs personnels et leurs missions restent à l'Education Nationale. Il s'oppose tout autant*

## Thème 2 Services Publics : le texte a été adopté par 93,16 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### **9** *Acte III de décentralisation et transfert des Services Publics (suite)*

à ce que le bloc « formation professionnelle /emploi » devienne une prérogative des régions. Il FSU refuse que l'Etat se déleste de prérogatives essentielles en matière de formation, perdant ainsi le moyen de conduire une véritable politique de démocratisation et d'élévation des qualifications, au profit de 26 politiques, soumises aux intérêts locaux dans une vision fautive de la relation emploi/formation. »

La FSU : « réaffirme aussi son opposition à la logique libérale inégalitaire dans laquelle le projet d'un acte III de décentralisation prépare. L'absence de contrôle a priori, de cadrage national et de financements conduit à une amplification des inégalités entre territoires qu'il ne s'agit pas de corriger seulement en aval par des contrôles à posteriori et des péréquations financières correctrices mais par des politiques publiques fiscales globales et cohérentes ».

### **10** *Accès au service public de l'orientation*

« quel que soit le ministère dont ils relèvent. »

### **11** *Formation continue*

« Les missions du Service Public de l'éducation et de la formation que constituent les GRETA et les CFFPA doivent être réaffirmées »

« La formation initiale scolaire sous statut scolaire, l'orientation scolaire, partie intégrante du service public national d'éducation et de formation, le service public de l'emploi ou encore les missions locales ne doivent pas être régionalisés. »

### **12** *Evaluation*

"....Pour la FSU, l'évaluation doit porter sur les moyens mis en œuvre par les personnels et les équipes et viser l'amélioration du service rendu: formation, meilleure maîtrise par les équipes de leurs pratiques professionnelles et ne pas être attachée à l'avancement.

"....Pour la FSU, l'évaluation doit porter sur les moyens mis en œuvre par les personnels et les équipes et viser l'amélioration du service rendu: formation, meilleure maîtrise par les équipes ; elle se base sur une analyse partagée et objective des pratiques professionnelles. Elle doit s'articuler avec la

## Thème 2 Services Publics : le texte a été adopté par 93,16 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### 12 *Evaluation (suite)*

formation continue et viser l'amélioration du service rendu, une meilleure maîtrise par les équipes de leurs pratiques professionnelles. Elle doit obéir à des principes déontologiques respectueux des personnes et de leurs droits. *Elle doit être dissociée de l'avancement*, la FSU récusé toute forme de rémunération au mérite. Elle exige l'abrogation des décrets du 29 juin 2010 (FPT) et du 28 juillet 2010 (FPE)."

### 13 *Gestion des personnels*

La FSU revendique des carrières parcourues à un rythme unique, sans obstacle de grades avec des taux promus-promouvables qui ne soient pas lissés par la DGAFP pour tous les ministères mais qui prennent en compte la situation réelle des corps. Le changement de corps ou l'accès à un emploi plus qualifié doit se faire sur des critères plus objectifs et transparents ou par concours; La FSU réaffirme le droit à mutation le droit à mutation pour tous les personnels dans les trois versants. Elle conteste la multiplication des obstacles apportés à ce droit (postes à profil...). Ces exigences faciliteraient la gestion des personnels détachés ou aujourd'hui affectés dans les DDI. La FSU soutient les revendications de ses syndicats quant au niveau de gestion (national ou déconcentré) qu'ils souhaitent. *La FSU insiste pour que la parité F/H soit réellement mise en œuvre dans les CAP et s'oppose au rôle joué par les IGAPS.*

#### **Principe**

....Les enjeux sont notamment ceux de la reconnaissance de la qualification et de l'expérience professionnelle dans la rémunération, *de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, du droit à la formation et à la mobilité choisie, de l'accès à la protection sociale. Dans la Fonction Publique, ce doit passer par l'examen en CAP des décisions individuelles concernant les agents, dont les avis doivent être suivis ; les travaux préparatoires [aux CAP] (avis des chefs de service, avis des commissions paritaires d'établissement, *rôle des IGAPS au ministère de l'Agriculture, ...*) étant débattus par la CAP. Ces principes sont fortement contestés par le NMP [Nouveau Management Public] et il s'agit pour la FSU de les reconquérir.

#### **Gestion des personnels**

La FSU revendique des carrières parcourues à un rythme unique, basé sur le rythme actuel le plus favorable, sans obstacle de grades. *Dans l'immédiat, les règles et les possibilités de changement de grade doivent être ajustées à la situation des corps afin d'éviter tout blocage de carrière.*

### 14 *Mobilité*

La FSU revendique l'abrogation de la loi "mobilité" dans sa totalité.

La FSU revendique l'abrogation de la loi "mobilité" : réorientation professionnelle, intérim et cumul d'emplois à temps non complet.

[Commentaire : Nous préférons une expression plus ferme et claire mais l'essentiel est qu'il soit bien entendu que la FSU demande l'abrogation de cette loi.]

## Thème 2 Services Publics : le texte a été adopté par 93,16 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### 15 Formation

Les personnels doivent bénéficier d'une formation initiale et continue qui leur permette de mieux assurer leurs missions. La FSU portera ses revendications (voir mandat de Marseille), particulièrement pour un droit effectif au DIF, aujourd'hui inexistant **et elle réaffirme que ce dispositif reste tout à fait insuffisant. Et, pour les agents non titulaires payés sur les budgets des établissements, il faut dégager les moyens nécessaires au financement de la formation afin que leur droit soit intégralement respecté.**

*Les personnels doivent bénéficier d'une formation initiale et continue qui leur permette de mieux assurer leurs missions. La FSU portera ses revendications (voir mandat de Marseille), particulièrement pour un droit effectif au DIF, aujourd'hui inexistant. (...)*

*Il est nécessaire d'abonder le nombre de congés formation qui doivent être ouverts à tous les agents.*

*[Commentaire : les camarades de la commission n'ont pas compris qu'il y a vraiment un sujet sur le droit effectif à la formation pour les ACB. Nous remettons ce sujet en discussion dans le secteur de la FSU Situation Des Personnels.]*

### 16 Les agents non titulaires

...La FSU agira pour que le nombre de postes offerts à la titularisation corresponde au nombre des éligibles et pour **une nouvelle négociation en vue d'une nouvelle loi pour un vrai plan de titularisation...**

*La FSU agira pour que le nombre de postes offerts à la titularisation corresponde au nombre des éligibles et pour la loi de mars 2012 et, dans le même temps, la FSU porte l'exigence d'une nouvelle négociation, d'un vrai plan de titularisation rapide, ouvert à tous les non titulaires en poste ou au chômage exerçant en France ou à l'étranger (réseau de l'AEFE), prenant en compte les services effectués, suivant des modalités et un calendrier négociés, adaptés à chaque secteur.*

*[Commentaire : Les détails apportés donnent les pistes d'une négociation nouvelle, même si nous regrettons que ne soit pas expressément précisé que nous demandons une nouvelle loi.]*

Le recours à ce type d'emploi [EVS et AVS] associé à un turn-over organisé met à mal les missions de service public. Une véritable formation et un accompagnement doivent déboucher sur une qualification reconnue **et/ou un emploi statutaire.**

Dans l'immédiat, la FSU demande une amélioration des contrats aidés existants **dont la durée doit être portée à 36 mois.**

*Le recours à ce type d'emploi [EVS et AVS] associé à un turn-over organisé met à mal les missions de service public. Une véritable formation et un accompagnement doivent déboucher sur une qualification reconnue **et/ou un emploi statutaire.***

*Dans l'immédiat, la FSU demande une amélioration des contrats aidés existants qui doivent reprendre les nouvelles dispositions*

## Thème 2 Services Publics : le texte a été adopté par 93,16 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

Le recours à ce type d'emploi (suite)

*des emplois avenir dont la durée de contrat est portée à 36 mois. [Commentaire : La référence aux emplois d'avenir dont le texte dit tout de même un peu plus haut que leur logique est la même que celle des EVS qui sont fustigés, nous paraît mal venue, c'est pour cela que nous voulions la supprimer.]*

### **17 Les salariés de droit privé des services publics**

Demande d'ajout dans la liste des lieux de travail concernés de ceux qui travaillent dans l'EAP.

Dans la liste, est rajoutée l'expression : "Centres techniques des lycées agricoles publics."

## Thème 3 Alternatives économiques, sociales économiques : le texte a été adopté par 93,16 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### **18 Place de l'EAP dans la réorientation de la politique agricole (V-b-3-b)**

*« La politique agricole française doit rejeter le productivisme porteur de graves conséquences sanitaires, sociales et écologiques et se donner comme objectif le développement d'une agriculture qui respecte l'environnement (biologique, paysanne, agro-écologie, agro-foresterie...) et la mise en place de circuits courts de production. L'éducation et la formation doivent intégrer ces préoccupations. A ce titre, l'enseignement agricole public et les exploitations de ses établissements doivent se voir reconnu un rôle primordial. »*

### **19 OGM**

Le SNETAP a soutenu le maintien de ce morceau de phrase, qu'un amendement du SNCS visait à supprimer :

*« Enfin, l'agriculture OGM présente des risques sanitaires et environnementaux et entraîne déjà une dépendance alimentaire des pays du Sud par la mainmise des grands semenciers. La FSU demande, en application du principe de précaution, l'arrêt des cultures et des essais en plein champ et l'usage des produits alimentaires issus des OGM. »*

## Thème 3 Alternatives économiques, sociales économiques : le texte a été adopté par 93,16 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### 20 *Souveraineté alimentaire*

Inciter tous les Etats à inscrire le principe de souveraineté alimentaire dans leur constitution.

Amendement non retenu.

### 21 *Réorienter l'industrie (Aéroport Notre-Dame-des-Landes).*

Conformément à la motion adoptée par le CSN de janvier, le SNETAP a soutenu l'amendement présenté par la section départementale 44, même s'il a proposé le remplacement d'« arrêt immédiat » par « abandon », proposition non retenue. L'ajout est donc le suivant :

*Mettre un terme à la désindustrialisation est indispensable. Mais on ne peut revenir à des industries polluantes et de main-d'oeuvre à bas « coût ». La politique industrielle et l'innovation doivent être repensées en lien avec l'utilité sociale des productions, les besoins de la population, l'empreinte écologique. Pour la FSU, une politique d'infrastructures utiles, respectueux des choix des populations, de l'intérêt général et des critères écologiques, intègre cette réflexion.*

*La FSU porte une appréciation négative sur le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes au regard de son utilité douteuse, des alternatives mal étudiées, de l'intégration insuffisante de l'enjeu d'un développement soutenable. Ce projet est incohérent en regard des enjeux affichés et des débats attendus à l'échelon national ou international. Alors que nous ne pouvons plus nous tromper sur les grands investissements d'avenir, la FSU demande l'arrêt immédiat de ce projet d'aéroport, assorti de l'ouverture d'un véritable débat citoyen afin qu'il fasse l'objet des questionnements nécessaires dans la perspective d'une transition écologique et énergétique. C'est dans cet esprit qu'elle apporte son entier soutien à tous les citoyens qui, au quotidien, le combattent, pacifiquement et avec détermination.*

## Thème 4 Vie syndicale : le texte a été adopté par 89,68 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### **22 Unification syndicale : se donner les moyens de passer de la théorie à la pratique**

Le SNETAP et un certain nombre de SD ont été à l'initiative afin qu'on ne s'en tienne pas à afficher des intentions unitaires, même renforcées, mais que notre fédération se dote d'outils permettant de mettre en commun les initiatives unitaires prises (au-delà de l'unité d'action ponctuelle et nécessaire) et de conduire des bilans réguliers comme autant d'étapes pour avancer concrètement vers l'unification syndicale.

*La nouvelle rédaction* : « La FSU doit avoir le souci permanent d'associer ses syndicats à cette réflexion et cette démarche, qui ne doit pas rester l'apanage des directions nationales, mais être déclinée à tous les niveaux : lieux de travail, sections locales, sections départementales, niveau régional. C'est en faisant participer les syndiqués et sous leur contrôle, en informant l'ensemble des salariés des enjeux et des recherches de construction commune, que nous pourrons dépasser les oppositions et construire à terme un syndicalisme renouvelé dans ses pratiques et dans sa structuration. Cette démarche doit s'intégrer dans une stratégie revendicative et d'action.

*Les instances de la FSU, à tous les niveaux, (CDFD, CDFN, Congrès) feront régulièrement le point de la situation et des bilans d'étape, en tout état de cause au moins une fois par an lors d'un CDFN élargi.*

*Afin de jouer pleinement son rôle aussi bien dans l'activité syndicale à tous les niveaux que dans cette démarche de construction commune, la FSU doit avoir le souci de son propre développement aussi bien en termes d'activité, que de syndicalisation et de résultats aux élections professionnelles, notamment celles de 2014. »*

### **23 Élections professionnelles**

Permettre une prise en compte pleine et entière de la voix des non-titulaires.

Avoir comme exigence le vote à l'urne afin que le recul démocratique sans précédent lié au vote électronique à l'Éducation Nationale à l'occasion des dernières élections ne se reproduise pas et ne s'étende pas (même si les réalités de chacun sont susceptibles d'amener à la mise en place de dispositifs différents - ex. entre le premier degré et le second degré dans l'Éducation).

*La nouvelle rédaction* : « La FSU demande la prise en compte des élections en CAP et des CCP dans le calcul de la représentativité. »

*Les modalités de vote doivent permettre l'égalité de traitement de tous les agents de la fonction publique pour participer au scrutin dans de bonnes conditions au plus près de leur lieu de travail par un vote à l'urne (bureaux ou sections de vote partout où c'est possible). »*

*Remplacé par* : « La FSU agira pour que les modalités de vote permettent l'égalité de traitement de tous les agents de la fonction

## Thème 4 Vie syndicale : le texte a été adopté par 89,68 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### **23 Élections professionnelles (suite)**

*publique pour participer au scrutin dans de bonnes conditions. Il faut obtenir le retour du vote à l'urne sur le lieu de travail selon les modalités qui favorise la participation du plus grand nombre, y compris le vote papier (bureaux ou sections de vote partout où c'est possible). »*

### **24 CHSCT**

Grâce aux interventions croisées, du SNETAP et de nombreux SD, la prise en compte des enjeux liés aux CHSCT a été significative (vis-à-vis du combat syndical pour améliorer les conditions de travail des agents, comme des moyens en décharge à obtenir pour les élus dans les instances). La question qui est restée la plus difficile à faire avancer a été celle des moyens à consacrer à ces questions de SST au sein même de notre outil fédéral... Le SNETAP a ainsi été amené à défendre un amendement en plénière à la tribune, il en a résulté une proposition des rapporteurs qui a été intégrée au texte de congrès (voir ci-contre).

*La nouvelle rédaction : « Le congrès décide d'un mandat d'étude sur l'articulation entre les instances fédérales (champs d'intervention, composition, répartition des moyens disponibles). Dans ce mandat, la répartition des moyens fédéraux devra faire l'objet d'une réflexion collective. Dans ce cadre, une attention particulière devra être apportée aux questions de santé et de sécurité qui sont des domaines nouveaux d'intervention de la FSU à tous les niveaux.*

### **25 Renforcement des CFR**

Amendement porté en commun avec le SNUEP (suite à un groupe de travail) et un certain nombre de SD, sachant qu'il nous reviendra avec d'autres de peser pour que nous passions du « conditionnel » à la nécessaire montée en charge de ce niveau d'intervention fédéral...

*« Le congrès de Lille a décidé, en plus des CDFN élargis aux SD, la tenue de conférences nationales annuelles des CFR et des SD. Ces conférences ont permis des échanges entre SD, CFR et équipe nationale. Les contenus de ces réunions doivent être élaborés en prenant en compte les propositions des SD et SFR avec l'apport des secteurs de la FSU. »*

*Remplacé par :*

*« Le congrès de Lille a décidé, en plus des CDFN élargis aux SD, la tenue de conférences nationales annuelles des CFR et des SD. Ces conférences ont permis des échanges entre SD, CFR et équipe nationale. Une réunion supplémentaire des SD, des CFR ou une réunion commune aux SD et CFR pourra être organisée en fonction des besoins et de*

## Thème 4 Vie syndicale : le texte a été adopté par 89,68 % des voix

Demandes en bleu du  
SNETAP-FSU

Amendements retenus  
en rouge

### 25 Renforcement des CFR (suite)

*l'actualité. Les contenus de ces réunions doivent être élaborés en prenant en compte les propositions des SD et SFR avec l'apport des secteurs de la FSU. Lors de ces réunions, la présence des représentants des syndicats nationaux est nécessaire. La contribution des secteurs de la FSU doit permettre d'y développer la réflexion sur les politiques territoriales à l'œuvre (éducation, formation, orientation, emploi, environnement...) afin de fournir des outils d'analyse aux différents niveaux d'intervention de la fédération. »*

### 26 Ex-TOS Agents Des Etablissements et section « FSU territoriale »

Le congrès a été l'occasion pour un certain nombre de syndicats de la fédération (SNETAP, SNAC, SNUASFP) de réaffirmer l'attachement des agents à leur communauté de travail, tout en actant la nécessité de renforcer les démarches fédérales au niveau de la fonction publique territoriale. En ce sens (suite à un groupe de travail), avec le SNUACTE et le SNUCLIAS, il a été convenu de rencontres régulières en vue de préparer ensemble les élections 2014.

*« Lors du mandat précédent, des syndicats se sont déjà questionnés sur cette problématique et ont élaboré de nouvelles formes de coordinations. Certains d'entre eux ont même été amenés à fusionner : création du SNUITAM*

*à partir du SYGMA, de SupEquip avec le SNAMER, d'autres ont mis en place des coordinations régulières : SNPES-PJJ et SNEPAP au ministère de la justice, d'autres encore réfléchissent à des formes de rapprochement et de rassemblement comme par exemple dans la Fonction Publique Territoriale entre le SNUCLIAS et le SNUACTE.*

*Dans le cadre de rapprochement et de rassemblement des syndicats nationaux concernés, la création de section FSU de collectivité territoriale appartenant à un syndicat « FSU territoriale » serait un élément dynamique pour le développement de notre syndicalisme. »*

**La nouvelle rédaction :**

*« Dans le cadre de rapprochement et de rassemblement des syndicats nationaux concernés, la création d'une section « FSU territoriale » serait un élément dynamique pour le développement de notre syndicalisme. »*

### 27 *Décentralisation*

La FSU est opposée au projet de loi décentralisation que le gouvernement prépare. Elle demande à la Ministre de l'Etat, de la décentralisation et de la Fonction publique d'engager maintenant très vite de réelles discussions sur cette question. Un autre projet doit répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire, viser à réduire les inégalités sociales et territoriales. La FSU n'acceptera ni transferts de personnels, ni dégradation des conditions de travail des agent(e)s à travers ce projet, ni abandon des prérogatives de l'Etat, *ni nouveaux transferts aux régions en matière d'orientation, de formation professionnelle initiale, d'enseignement supérieur et de recherche.*

### 28 *ACTION éducation*

La FSU décide d'un plan d'action afin d'organiser une campagne publique pour défendre un projet éducatif qui réponde aux exigences de réussite de toutes et tous, et de qualification de chaque jeune. Il s'agit d'impliquer tous les personnels de l'éducation pour redonner confiance dans un projet collectif et obtenir l'amélioration des conditions de travail.

*Elle considère nécessaire une action nationale de grande ampleur au moment du débat parlementaire.* Elle met en débat avec les personnels et ses partenaires, en recherchant l'unité la plus large dans le respect de ses exigences, les propositions de manifestation nationale, grève.

Elle soutiendra les actions engagées dans les écoles et les établissements concernant la préparation de la rentrée et les actions spécifiques comme celles menées par les conseillers d'orientation-psychologue, les directeurs de CIO et les personnels administratifs.

# Témoignages de congressistes



## **La FSU a 20 ans, la FSU est mature**

Ce congrès de la FSU consacrait les 20 ans de la FSU, née le 15 avril 1993 et alors dirigée par Michel Deschamps, secrétaire général du SNETAP. La qualité des débats, l'ambiance studieuse et conviviale, de même que les mandats qui en sont ressortis ont montré que la FSU avait véritablement atteint sa maturité. Deux exemples pour en attester : les débats ont été nombreux autour des questions touchant à l'environnement (réchauffement climatique, nucléaire, OGM, infrastructures urbaines, agriculture,...). La FSU, qui est représentée dans de nombreux secteurs où ces questions sont primordiales (agriculture, environnement, recherche ...) a enfin une expression forte en la matière. La règle statutaire, qui veut que toute décision de la fédération ne peut être validée qu'avec au moins 70% des voix, contestée par certains, a montré, à 4 reprises, au cours de ce congrès, toute sa pertinence. Lorsque certains amendements obtenaient plus que 50%, mais moins de 70, des synthèses ont été élaborées ou des mandats d'étude de la question ont été donnés à la direction fédérale et ont permis à la très grande majorité des congressistes de se mettre d'accord autour d'une position commune.

Enfin, je ne peux évoquer le climat général de ce Congrès sans adresser les compliments du SNETAP à la section départementale de la Vienne, et plus généralement à tous les organisateurs pour la qualité de l'accueil et l'organisation sans faille de ce 7ème congrès de la FSU. A les entendre au retour de Poitiers, je pense que ce sentiment est unanimement partagé par notre délégation et en particulier par ceux dont c'était la première participation. Reste à faire en sorte maintenant que les mandats que nous nous sommes donnés trouvent une traduction concrète et que les luttes syndicales que nous porterons collectivement soient couronnées de succès.

Jean-Marie LE BOITEUX  
Secrétaire Général

## **La FSU a encore du chemin à faire**

Au sortir de ce congrès de Poitiers 2013, nos espoirs sont un peu refroidis car, encore une fois le congrès a accouché d'une souris pour nous personnels techniques de la territoriale. Nos espoirs étaient grands, à l'heure du rapprochement Snuacte-Snuclias, mais cela ne s'est pas passé comme nous l'espérions. Querelles internes et non-dits ont plombé ce congrès et mis à part des déclarations des deux frères amis, rien de concret, pas de motion en commun pour faire avancer le rapprochement entre les deux syndicats et rien pour y associer les autres syndicats implantés dans la territoriale.

A noter toutefois, à l'initiative du SNETAP, qu'une réunion tripartite a eu lieu pendant le congrès, qui a débouché sur un nouveau cycle de travail commun "FSU territoriale" dont le premier rendez-vous aura lieu début avril."

Pour ce qui concerne le fonctionnement de la FSU, nous pouvons toujours apprécier la main-mise du SNES et du SNUIPP sur le marché de notre fédération. Ils croient toujours que la FSU ne comporte que des enseignants. Cela en dit long sur le chemin qui reste à faire...

Eric Faussemagne  
Catégoriel ATE - Région PACA

### **Une expérience fédérale enthousiasmante !**

Je viens de participer à mon premier congrès national FSU, notre fédération. Jusqu'à maintenant les contacts que j'avais tissés avec la fédération étaient plutôt ténus à l'exception de ma participation au chantier « travail » de l'institut de la FSU : quelques échanges occasionnels lors de rencontres qui avaient un caractère plus intersyndical (SNETAP, SNEF, SNUIPP, SNEP, SNUEP...) que véritablement fédéral, pendant lesquelles chacun essaie de rallier les autres à ses propres vues !

Or pendant ce congrès, j'ai pu constater qu'au-delà de certaines différences voire divergences, une valeur réunissait tous les congressistes : l'attachement inaltérable et inébranlable au service public et au service du public, à tous les services publics et pour tous les publics.

Fort de cette expérience, je ne peux qu'inciter tous les adhérents du SNETAP-FSU à participer activement aux instances fédérales départementales et régionales pour partager avec d'autres cet esprit combatif au service de la collectivité !

Fabrice Cardon

Secteur Pédagogie- Bureau National Région Bretagne

## **Témoignages de congressistes**

### **C'était mon premier Congrès National FSU**

Partager les 20 ans de la FSU ce n'est pas banal !

800 délégués pour les 160 000 syndiqués nationaux des 25 syndicats regroupés au sein de la FSU, c'est évidemment une semaine de rencontres, de travaux et de réflexions collectives tellement riches que l'on ne peut que rester impressionné.

Un amoncellement de connaissances, l'étendue des actions de notre Fédération sont des moments intenses à vivre. Des moments forts parce que nous faisons partie intégrante d'un ensemble et que nous sommes tous réunis pour défendre les mêmes Droits, les mêmes Valeurs. Enfin, ce fut une semaine organisée de manière rigoureuse et fort conviviale : une magnifique semaine qui marque un syndicaliste et le renforce dans ses convictions d'adhérer à une formation représentante essentielle de la Fonction Publique, pour la faire vivre et avancer positivement.

"Bâtir la société de demain en contribuant à la rendre plus juste " comme le dit notre Secrétaire Générale Bernadette Groison.  
Syndicalement

Catherine Sevin

Permanente technique - Secteur PSL



Prochainement, vous  
pourrez consulter sur le site du  
SNETAP-FSU le journal du congrès de  
Corinne Philippot  
Elue paritaire  
Administratifs B et C

# Les résultats du vote d'orientation fédérale

SN	Orientation														
	inscrits	votants	% votants	BI/nuls	exprimés	UA	% UA	EE	% EE	Emanc	%Emancip.	URIS	% URIS	FU	% FU
EPA	303	101	33,33%	4	97	63	64,95%	22	22,68%	6	6,19%	2	2,06%	4	4,12%
SNAC	231	51	22,08%	2	49	22	44,90%	14	28,57%	3	6,12%	8	16,33%	2	4,08%
SNASUB	3 615	694	19,20%	46	648	406	62,65%	84	12,96%	30	4,63%	45	6,94%	83	12,81%
SNCS	1 310	155	11,83%	4	151	107	70,86%	18	11,92%	3	1,99%	12	7,95%	11	7,28%
SNE-FSU	1 013	253	24,98%	3	250	160	64,00%	64	25,60%	10	4,00%	7	2,80%	9	3,60%
SNEP	10 421	2 857	27,42%	56	2 801	2 548	90,97%	169	6,03%	18	0,64%	36	1,29%	30	1,07%
SNEPAP	350	69	19,71%	0	69	51	73,91%	17	24,64%	1	1,45%	0	0,00%	0	0,00%
SNES	66 863	18 037	26,98%	704	17 333	13 383	77,21%	2 298	13,26%	673	3,88%	650	3,75%	329	1,90%
SNESUP	6 168	1 129	18,30%	41	1 088	644	59,19%	332	30,51%	73	6,71%	18	1,65%	21	1,93%
SNETAP	4 189	1 142	27,26%	133	1 009	595	58,97%	110	10,90%	88	8,72%	165	16,35%	51	5,05%
SNICS	1 716	207	12,06%	6	201	175	87,06%	15	7,46%	3	1,49%	5	2,49%	3	1,49%
SNPES-PJJ	1 158	226	19,52%	6	220	64	29,09%	136	61,82%	12	5,45%	6	2,73%	2	0,91%
SNPI	168	71	42,26%	0	71	58	81,69%	9	12,68%	0	0,00%	1	1,41%	3	4,23%
SNUACTE	4 601	1 353	29,41%	14	1 339	1 144	85,44%	38	2,84%	10	0,75%	111	8,29%	36	2,69%
SNUASFP	439	80	18,22%	3	77	40	51,95%	28	36,36%	4	5,19%	2	2,60%	3	3,90%
SNUCLIAS	6 108	856	14,01%	30	826	417	50,48%	198	23,97%	32	3,87%	157	19,01%	22	2,66%
SNUEP	3 374	374	11,08%	17	357	214	59,94%	71	19,89%	20	5,60%	21	5,88%	31	8,68%
SNUIPP	54 574	12 157	22,28%	363	11 794	7 795	66,09%	3 137	26,60%	437	3,71%	255	2,16%	170	1,44%
SNUITAM	745	206	27,65%	5	201	76	37,81%	86	42,79%	12	5,97%	15	7,46%	12	5,97%
SNUP-CDC	109	36	33,03%	2	34	27	79,41%	4	11,76%	1	2,94%	1	2,94%	1	2,94%
SNUPDEN	163	62	38,04%	0	62	52	83,87%	4	6,45%	4	6,45%	1	1,61%	1	1,61%
SNU-TEFI	2 911	342	11,75%	11	331	180	54,38%	110	33,23%	13	3,93%	15	4,53%	13	3,93%
<b>Total</b>	<b>170 529</b>	<b>40 458</b>	<b>23,72%</b>	<b>1 450</b>	<b>39 004</b>	<b>28 220</b>	<b>72,35%</b>	<b>6 964</b>	<b>17,85%</b>	<b>1 453</b>	<b>3,73%</b>	<b>1 530</b>	<b>3,92%</b>	<b>837</b>	<b>2,15%</b>

# Les résultats du vote d'orientation fédérale

SN	Rapport d'activité										Fenêtre précarité						Fenêtre élections					
	exprimés	POUR	% POUR	Contre	% contre	Abst	% Abst	NPPV	% NPPV	exprimés	A	% A	B	% B	exprimés	A	% A	B	% B			
EPA	99	55	55,56%	31	31,31%	11	11,11%	2	2,02%	76	47	61,84%	29	38,16%	76	56	73,68%	20	26,32%			
SNAC	49	40	81,63%	2	4,08%	7	14,29%	0	0,00%	33	21	63,64%	12	36,36%	34	13	38,24%	21	61,76%			
SNASUB	649	470	72,42%	48	7,40%	120	18,49%	11	1,69%	474	270	56,96%	204	43,04%	471	256	54,35%	215	45,65%			
SNCS	152	124	81,58%	8	5,26%	20	13,16%	0	0,00%	100	41	41,00%	59	59,00%	96	38	39,58%	58	60,42%			
SNE-FSU	249	210	84,34%	14	5,62%	25	10,04%	0	0,00%	247	142	57,49%	105	42,51%	243	83	34,16%	160	65,84%			
SNEP	2 817	2 513	89,21%	27	0,96%	254	9,02%	23	0,82%	2 207	1 676	75,94%	531	24,06%	2 201	781	35,48%	1 420	64,52%			
SNEPAP	69	54	78,26%	1	1,45%	10	14,49%	4	5,80%	55	41	74,55%	14	25,45%	55	29	52,73%	26	47,27%			
SNES	17 716	13 187	74,44%	741	4,18%	3 600	20,32%	188	1,06%	11 575	8 566	74,00%	3 010	26,00%	11 460	5 368	46,84%	6 092	53,16%			
SNESUP	1 108	785	70,85%	99	8,94%	215	19,40%	9	0,81%	717	336	46,86%	381	53,14%	689	365	52,98%	324	47,02%			
SNETAP	1 054	785	74,48%	11	1,04%	239	22,68%	19	1,80%	764	477	62,43%	287	37,57%	744	386	51,88%	358	48,12%			
SNICS	200	188	94,00%	1	0,50%	10	5,00%	1	0,50%	177	94	53,11%	83	46,89%	166	70	42,17%	96	57,83%			
SNPES-PJJ	225	132	58,67%	10	4,44%	79	35,11%	4	1,78%	186	72	38,71%	114	61,29%	187	99	52,94%	88	47,06%			
SNPI	69	56	81,16%	0	0,00%	13	18,84%	0	0,00%	52	33	63,46%	19	36,54%	51	18	35,29%	34	66,67%			
SNUACTE	1 344	1 236	91,96%	11	0,82%	82	6,10%	15	1,12%	1 279	1 172	91,63%	107	8,37%	1 260	241	19,13%	1 019	80,87%			
SNUASFP	78	66	84,62%	5	6,41%	5	6,41%	2	2,56%	69	35	50,72%	34	49,28%	66	31	46,97%	35	53,03%			
SNUCLIAS	801	640	79,90%	20	2,50%	123	15,36%	18	2,25%	577	324	56,15%	253	43,85%	557	261	46,86%	296	53,14%			
SNUEP	360	263	73,06%	16	4,44%	79	21,94%	2	0,56%	297	182	61,28%	115	38,72%	295	152	51,53%	143	48,47%			
SNUJPP	11 692	9 130	78,09%	427	3,65%	1 938	16,58%	197	1,68%	8 942	5 341	59,73%	3 601	40,27%	8 940	4 645	51,96%	4 295	48,04%			
SNUITAM	202	158	78,22%	8	3,96%	33	16,34%	3	1,49%	175	91	52,00%	84	48,00%	170	66	38,82%	104	61,18%			
SNUJPP-CDC	34	33	97,06%	1	2,94%	0	0,00%	0	0,00%	22	17	77,27%	5	22,73%	5	3	60,00%	2	40,00%			
SNUJPP-PDEN	62	51	82,26%	4	6,45%	3	4,84%	4	6,45%	57	30	52,63%	27	47,37%	57	16	28,07%	41	71,93%			
SNUJPP-TFI	331	237	71,60%	8	2,42%	83	25,08%	3	0,91%	256	130	50,78%	126	49,22%	247	103	41,70%	144	58,30%			
<b>Total</b>	<b>39 360</b>	<b>30 413</b>	<b>77,27%</b>	<b>1 493</b>	<b>3,79%</b>	<b>6 949</b>	<b>17,65%</b>	<b>505</b>	<b>1,28%</b>	<b>28 337</b>	<b>19 138</b>	<b>67,54%</b>	<b>9 199</b>	<b>32,46%</b>	<b>28 070</b>	<b>13 080</b>	<b>46,60%</b>	<b>14 991</b>	<b>53,41%</b>			

**L'essentiel se gagne tous les jours !**

**Aussi n'hésitez pas à rejoindre le SNETAP-FSU,  
première organisation syndicale  
du Ministère de l'Agriculture**

**Pour être écouté,  
représenté,  
défendu**



SNETAP-FSU - 251 rue de vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15  
Téléphone 01 49 55 84 42 - [www.snetap-fsu.fr](http://www.snetap-fsu.fr) - [snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)